



Extrait du UNSA Fonction publique

<http://www.unsa-fp.org/?ACTU-UNSA-Fonction-publique-no-331>

ACTU UNSA Fonction publique n° 2012-9

- Publications -



Date de mise en ligne : lundi 25 juin 2012

Copyright © UNSA Fonction publique - Tous droits réservés

Décret retraite à 60 ans - Action sociale - Rencontre des coordonnateurs Fonction publique - Congrès de la FGR

Le décret « retraite à 60 ans »

Conformément à ce qui avait été annoncé durant la campagne présidentielle, le Gouvernement vient de prendre, le 6 juin dernier, une décision très symbolique concernant l'âge légal de départ en retraite.

La possibilité de partir en retraite à 60 ans sera à nouveau accordée aux assurés, dans le cadre des « carrières longues », dès lors qu'ils justifieront du nombre de trimestres de cotisation exigés pour leur génération et sous condition toutefois qu'ils aient commencé à travailler avant l'âge de 20 ans. Le Gouvernement a en effet choisi d'agir par décret en modifiant le dispositif des « carrières longues » déjà réformé en 2010.

Cette mesure qui, pour l'UNSA, va évidemment dans le bon sens, doit entrer en application à compter du 1er novembre 2012. Elle concernera tous les régimes et donc, pour la Fonction publique, tous les agents, qu'ils soient fonctionnaires ou contractuels.

(Voir à ce sujet la circulaire UNSA Fonction publique N°2012-21 du 7 juin 2012)

Action sociale

Pour préparer le CIAS du 27 juin prochain, les commissions permanentes famille, logement, restauration, SRIAS et budget, dans lesquelles l'UNSA Fonction publique est force de proposition, ont dressé un état des lieux des crédits de l'action sociale interministérielle 2011 et 2012 (en cours), afin de prévoir le prochain budget triennal 2013-2015.

En 2011, a été constatée une hausse des crédits consommés pour les aides à la famille (+15 MEuros), une stabilisation des crédits SRIAS, une diminution pour le logement (-0.7MEuros) et la restauration (-5.3 MEuros).

Les perspectives pour juin 2012 permettent d'entrevoir une hausse de la consommation des crédits avec une progression des aides à la famille (+6MEuros) la budgétisation de l'AMD (10MEuros), une stabilisation des aides au logement et une diminution pour la restauration (-1MEuros) soit + 15 MEuros pour le budget global 2012.

Le prochain bulletin d'action sociale n°10 déclinera en détail, après le CIAS du 27 juin, toutes ces opérations et dressera les perspectives triennales.

Aides à la famille

- Chèques vacances : le rapport d'activité fait état de 107 250 dossiers servis en 2011 soit -16.5% par rapport à 2010. La relance nécessaire du chèque vacances, demandée par les organisations syndicales, portée par l'UNSA Fonction publique et mise en oeuvre par l'Agence Nationale des Chèques Vacances, permet d'entrevoir une hausse de + de 15% en 2012.
- CESU : 106 000 bénéficiaires pour le 0/3 ans et 87 000 pour le 3/6 soit 57MEuros consommés en 2011 et 2012
- Crèches : 2025 réservations de berceaux en 2012 pour 20.5MEuros
- AMD : 10MEuros en attente de signature du décret pour une mise en oeuvre en septembre 2012

Logement

- Aide à l'installation des personnels (AIP) : 6969 bénéficiaires
- Logements : 572 logements pour 5 MEuros programmés

Rencontre des coordonnateurs Fonction publique les 12 et 13 juin 2012

L'UNSA Fonction publique a réuni à nouveau, les 12 et 13 juin 2012, les coordonnateurs Fonction publique des UD et UR UNSA.

Cette rencontre a permis, comme à l'accoutumée, d'évoquer les principaux dossiers touchant la Fonction publique et les perspectives d'avenir dans un contexte de changement qui génère de fortes attentes de la part des agents publics.

En particulier, les sujets statutaires et salariaux, la journée de carence, les retraites, les agents contractuels, la santé au travail, l'égalité professionnelle femmes/hommes et l'action sociale ont donné lieu à des échanges et débats fructueux.

Ce fut également l'occasion de revenir en profondeur sur le bilan des élections professionnelles de fin 2011 dans la Fonction publique. Plusieurs fédérations sont intervenues afin d'éclairer les coordonnateurs Fonction publique sur leurs résultats respectifs et la représentativité globale des organisations syndicales a aussi été abordée. Enfin, chacun a pu faire part de son expérience locale en termes de campagne électorale. Naturellement, les prochaines échéances électorales de 2014 ont aussi été au coeur des débats.

Congrès de la Fédération Générale des Retraités de la Fonction Publique (FGR)

L'UNSA Fonction publique a participé, le 12 juin dernier à Narbonne, au Congrès de la FGR. Après les récentes élections présidentielles, dans ce contexte de changements liés à la mise en place d'un nouveau gouvernement, les attentes et les espoirs des retraités de la Fonction publique s'avèrent particulièrement forts, et cela dans de nombreux domaines : la protection sociale, le pouvoir d'achat, le système de santé et l'offre territoriale de soins, mais aussi les problématiques du vieillissement, de la prévention de la dépendance, de la solidarité intergénérationnelle, etc... La crise économique et financière traversée, au cours de ces derniers mois, et les conséquences de la politique sociale suivie depuis 5 ans, ont fait dans notre pays d'énormes dégâts. Il va falloir maintenant « reconstruire » sur des bases saines un dialogue social plus respectueux, qui prenne véritablement en compte les priorités identifiées au plan social. Le rapport d'activité présenté par Annick Merlen, la Secrétaire Générale, ayant été adopté à l'unanimité, après une série d'échanges où son rôle dans l'organisation a été maintes fois souligné, elle a été réélue dans ses fonctions.

Assemblée générale de la Mutualité Fonction Publique

L'UNSA Fonction publique a été invitée à l'Assemblée Générale de la Mutualité Fonction Publique, qui a eu lieu à Paris le jeudi 7 juin. Dans son discours d'introduction, le Président de la MFP, Alain Arnaud, a souhaité poser des questions de fond : est-il encore possible en 2012 d'être mutualiste ? Face aux évolutions de notre société, à la dégradation de l'emploi, du pouvoir d'achat, bien souvent des conditions de vie et de travail, dans une société où la concurrence s'accroît, le consumérisme et l'individualisme priment, des valeurs comme la solidarité, l'équité, la fraternité, le vivre ensemble, ont-elles encore droit de cité ? Dans ce contexte difficile, où beaucoup de collègues sont contraints de renoncer à des soins, Alain Arnaud a invité les participants à militer pour revenir aux sources du mutualisme, aux fondamentaux et aux valeurs qui ont contribué à créer et développer la mutualité. Il a rappelé à cette occasion le travail qui va s'engager prochainement avec les organisations syndicales de la Fonction publique, en vue de négociations avec le nouveau gouvernement. La question du retrait de la journée de carence a été dans ce cadre évoquée, ainsi que le besoin de renforcer et homogénéiser les droits des agents publics en matière de protection sociale.